



effraction dans un jardin

Par **valfred**, le **20/09/2019** à **22:50**

Bonjour,

1 personne qui entre dans 1 jardin alors que le portail est ouvert, est-il en infraction? Merci

Par **morobar**, le **21/09/2019** à **07:42**

Bonjour

Infraction ou effraction selon le titre ?

En infraction vraisemblablement.

Pour effraction il faut qu'il y ait de la casse permettant de pénétrer.

Par **valfred**, le **21/09/2019** à **15:08**

Bonjour, merci pour la rectification. Donc, cette infraction est-elle condamnable?

Par **morobar**, le **21/09/2019** à **17:50**

Certainement.

ENcore faut-il examiner les circonstances.

S'il s'agit de pénétrer dans un jardin en vue de récupérer le ballon du gamin tandis qu'il n'y a personne, le procureur classera sans suite une éventuelle plainte.

Par contre s'il s'agit d'entrer pour faire du voyeurisme dans la salle de bain....